

**Motion du 28 avril 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Adrien Genecand, Rémy Burri, Guy Dossan, Mmes Christine Camporini, Anne-Marie Gisler et Patricia Richard: «Libre choix et complémentarité en matière de petite enfance: des bons de garde».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du  
2 décembre 2009, dans le rapport M-794 A/B/C)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que la Confédération procède actuellement à une étude de faisabilité sur l'introduction d'un système de bons de garde;
- le libre choix (crèches, mamans de jour, etc.) que donne aux parents l'introduction des bons de garde;
- que l'offre en matière de places de crèche n'est pas suffisante actuellement et que d'autres possibilités peuvent être envisagées en complément du seul accueil en crèche;
- que plusieurs partis ont proposé d'introduire le système de bons de garde sur le plan fédéral;
- que la concurrence entre les systèmes de garde sera un facteur d'amélioration de l'offre et de l'accueil;
- que les mamans de jour peuvent être un complément bienvenu à l'accueil en crèche et être une solution pour quantité de familles actuellement dépourvues de solution de garde,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de créer un système de «bons de garde» qui seraient remis directement aux parents communiens, lesquels seraient ensuite libres d'acheter les prestations de leur choix pour la garde de leurs enfants.